



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Télé: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISONNETTE

LE LUNDI 14 MARS 2022 À 18H00
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Présents : Anthony Poirier, maire;
Yannick Mallais McGraw, maire adjoint;
Jules Boudreau, conseiller;
Carole Frigault, conseillère;
René Poirier, conseiller.

Absent : Aucun.

1. Ouverture

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et appelle l'assemblée à l'ordre à 18h00.

2. Relevé des présences

Trois personnes présentes.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Frigault;
Appuyé du conseiller Boudreau;
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté;
Adopté.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

S/O

5. Procès-verbal de la réunion précédente

Il est proposé par la conseillère Frigault;
Appuyé du conseiller Poirier;
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 9 février 2022 soit adopté tel que présenté;
Adopté.

6. **Suivi du procès-verbal de la réunion précédente**

S/O

7. **Délégations, requêtes et pétitions**

S/O

8. **Rapport des comités**

- **Chemin des Chalets** (S/O)
- **Parc et loisirs** (S/O)
- **Travaux publics** (S/O)
- **Comité Ad-hoc** (S/O)
- **Comité de finance** (S/O)
- **Comité Municipalité amies des aînées** (S/O)
- **Comité débarcadère** (S/O)
- **Rapport du maire**
Voir Annexe I.

Il est proposé par le conseiller Boudreau;

Appuyé de la conseillère Frigault;

Que le rapport du maire pour le mois de février 2022 soit accepté tel que présenté;

Adopté.

9. **Correspondances reçues et envoyées**

Aucune question sur les correspondances reçues et envoyées du mois de février 2022.
Voir Annexe II.

10. **Motions et avis de motions**

- **Frais de déplacement - Kilométrage (2022-03-14 #1)**
La conseillère Frigault propose que le village de Maisonnette approuve le taux de 0,61\$/km comme taux octroyé pour le remboursement des dépenses de déplacement du conseil municipal, des employés et des pompiers du village de Maisonnette.

Appuyé du conseiller Boudreau;
Adopté.
- **Contrat d'entretien (2022-03-14 #2)**
ATTENDU que le coût de la vie continue d'augmenter;

Le conseiller Mallais McGraw propose que le village de Maisonnette augmente le montant mensuel du contrat d'entretien de 50\$/mois rétroactif à partir du mois de janvier 2022.

Appuyé du conseiller Poirier;
Adopté.

11. **Affaires nouvelles**

- **Revue de presse** : La revue de presse du mois de février 2022 est présentée. Voir Annexe III.

12. **Période de questions**

Madame Godin : À propos de la nouvelle entité, est-ce que ça va rester deux représentants par village lors du regroupement ?

Réponse (Maire) : Présentement, c'est un comité de transition. Il y a deux élus par municipalité qui siègent sur ce comité. Celui-ci demeure en place jusqu'à l'élection du nouveau conseil. Le nouveau conseil sera en fonction le 1^{er} janvier 2023.

Réponse (Conseiller Boudreau) : Actuellement, il y a deux représentants par municipalité et un représentant par DSL sur le comité de transition. Lors du regroupement, ce sera divisé en quartiers.

Madame Godin : Il y aurait donc une probabilité lors de l'élection qu'il n'y aurait pas de représentant pour Maisonnette ?

Réponse (Maire) : Ça va dépendre de la décision sur la division des quartiers.

Madame Godin : Quel sera le processus pour le choix du nom de la nouvelle entité ?

Réponse (Maire) : La démarche officielle pour le choix du nom n'est pas encore commencée.

Madame Godin : Est-ce que les adresses postales vont rester les mêmes ?

Réponse (Maire) : Oui, les adresses restent les mêmes.

13. **Ajournement**

Monsieur le maire propose l'ajournement de la réunion à 18h13.

Anthony Poirier, maire

Mélissa Godin-Cormier, secrétaire-trésorière et greffière